



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Fiche d'information
Établissement SEVESO seuil haut**

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3
pour l'information du public

Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

AM 26/05/2014 (Annexe IV)

Nom de l'établissement :	TotalEnergies Raffinage France – Dépôt de Lavéra
---------------------------------	--

Adresse de l'établissement :	Lavéra 13117 Martigues - France
-------------------------------------	---------------------------------

Situation administrative et étude de dangers :	Etablissement soumis aux dispositions réglementaires des Installations classées pour la protection de l'environnement susceptibles de créer des accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (Section 9, chapitre V, titre 1 ^{er} du livre V du code de l'environnement) <i>Numéro d'établissement : 0006400941</i> <i>SIRET : 54203492116871</i> <i>Arrêté préfectoral d'autorisation (conformément à l'art. L. 511-2 du code de l'environnement) : N°2012-512 CE du 8 fév. 2013</i> <i>Statut SEVESO : Seveso seuil haut</i> <i>IED - MTD : Non</i>
---	--

Activité de l'établissement :	- Dépôt de produits pétroliers
--------------------------------------	--------------------------------

Nature des dangers liés aux substances dangereuses se trouvant dans l'établissement :	Danger : <table><tbody><tr><td></td><td>Je pollue</td><td></td><td>Je tue</td></tr><tr><td></td><td>Je nuis gravement à la santé</td><td></td><td>Je flambe</td></tr><tr><td></td><td>Je fais flamber</td><td></td><td>J'altère la santé</td></tr></tbody></table> Exemple : <ul style="list-style-type: none">- Produits pétroliers et carburant : essences (dont les coupes riches en benzène) et naphtas, kérósènes, gazoles		Je pollue		Je tue		Je nuis gravement à la santé		Je flambe		Je fais flamber		J'altère la santé
	Je pollue		Je tue										
	Je nuis gravement à la santé		Je flambe										
	Je fais flamber		J'altère la santé										

<p>Modalités d'information du public en cas d'évènement majeur :</p>	<p>Activation du dispositif “Allo industrie” par TotalEnergies : Un site internet et un compte Twitter pour informer la population en temps réel sur les évènements industriels en cours entraînant une perception extérieure ou ayant un impact environnemental.</p> <p>La ville de Châteauneuf-les-Martigues est également dotée d'un système d'alerte permettant d'avertir très rapidement et directement par SMS, mail ou appel téléphonique, les habitants de la survenance d'un risque majeur : Inscrivez-vous ou inscrivez vos proches en ligne.</p> <p>Les mesures à prendre de manière préventive, et les bons réflexes à avoir pour faire face à un tel risque sont disponibles sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accident industriel Géorisques (georisques.gouv.fr) - Les risques majeurs - Martigues (ville-martigues.fr)
<p>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</p>	<p>La connaissance des risques technologiques est issue des études de dangers de TotalEnergies intégrant les critères de probabilité, de cinétique, d'intensité et de gravité des phénomènes dangereux.</p> <p>Précisions sur les phénomènes dangereux et de leurs effets associés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les phénomènes dangereux générant des effets thermiques Un phénomène thermique est caractérisé par une production de chaleur. Il est dit continu lorsqu'il est d'une durée supérieure à deux minutes et transitoire dans le cas contraire. Pour les phénomènes transitoires, il peut s'agir d'un phénomène de type boule de feu (exemple : libération brutale d'un gaz liquéfié porté à ébullition, suivi d'une inflammation générale immédiate), ou de type feu de nuage (inflammation d'un nuage formé d'un mélange d'air et de gaz combustible, suite à une fuite de gaz combustible par exemple). Ils provoquent des lésions (brûlures...) aux personnes exposées. - Les phénomènes dangereux générant des effets de surpression Les phénomènes de surpression correspondent à la propagation d'une onde de pression dans l'air. On distingue deux régimes d'explosion : la déflagration et la détonation (ou onde de choc). L'augmentation de la pression de l'air peut entraîner des lésions sur les organes (tympan, poumons...) ou des effets indirects sur l'Homme (par l'effondrement de structures bâties, la projection d'objets...)

	<ul style="list-style-type: none"> - Les phénomènes dangereux générant des effets toxiques <p>Un phénomène toxique est caractérisé par une production de substance agissant comme un poison pour l'être humain. Ce phénomène peut survenir après une fuite sur une installation, ou bien être le résultat du dégagement d'une substance toxique issue d'une décomposition chimique lors d'un incendie ou d'une réaction chimique. Les conséquences dépendent de la toxicité de la substance, de la dose reçue et de la voie d'exposition (respiratoire ou cutanée).</p> <p>Les cartes des effets sont présentées dans le PPRT approuvé de Martigues Lavéra.</p>

En cas d'accident pouvant avoir des effets hors site :	<p>Le Plan Particulier d'Intervention (PPI), approuvé par arrêté préfectoral, définit l'organisation des secours extérieurs dans l'hypothèse où les conséquences d'un sinistre sont susceptibles d'affecter les populations et/ou l'environnement.</p> <p style="text-align: center;">Vous entendez la sirène UN SON MONTANT ET DESCENDANT 3 FOIS 1 MN 41S SÉPARÉES PAR UN COURT SILENCE</p> <p>A faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche - Ne restez pas à l'extérieur ou dans un véhicule - Mettez-vous à l'écoute de la radio locale ou régionale - Respectez les consignes des autorités - Fermez portes et fenêtres. Eloignez-vous-en - Coupez les ventilations <p>A ne pas faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vos enfants sont à l'école. Pour ne pas les exposer, n'allez pas les chercher - Evitez de fumer, ne faites, ni flamme ni étincelle - Libérez les lignes pour les secours - Ne téléphonez pas <p>Attendez les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour sortir</p>
---	--

Nature du risque et conséquences :	<p>Pour plus d'informations sur le risque industriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) - Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) - Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) - Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)
---	--

Effets transfrontaliers :	Non concernés
Informations complémentaires :	La date de la dernière inspection et les informations relatives à cette inspection sont disponibles sur GEORISQUES (https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees)
Modalités d'obtention de toute autre information pertinente	ud-13.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr